

Ecrit par le 18 décembre 2025

Banque de France, Quel accès des entreprises au crédit ?

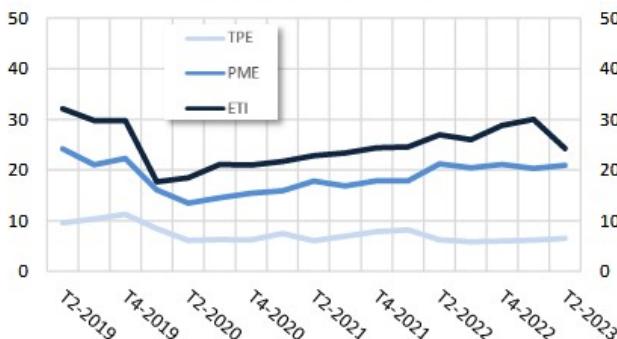


La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME (Petites et moyennes entreprises) et 500 ETI (Entreprises de taille intermédiaire) ont répondu, ainsi que 1 500 TPE (Très petites entreprises) grâce à un partenariat avec la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA). Ici, seuls les crédits bancaires sont considérés. Les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

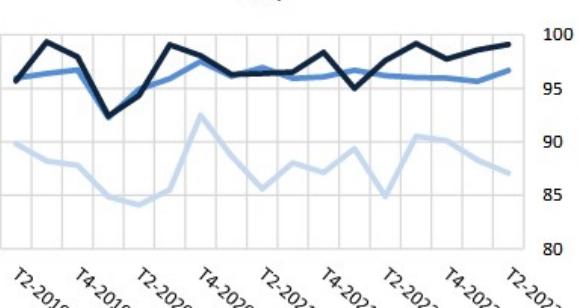
La proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits est stable au 2^e trimestre 2023, avec une légère diminution pour les crédits d'investissement demandés par les ETI (Entreprise de taille intermédiaire). Le taux d'obtention de crédits se maintient à un niveau très élevé pour les crédits d'investissement. Il augmente pour les crédits de trésorerie accordés aux TPE (Très petites entreprises). La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit continue d'augmenter, mais avec une ampleur moindre que les trimestres précédents.

Ecrit par le 18 décembre 2025

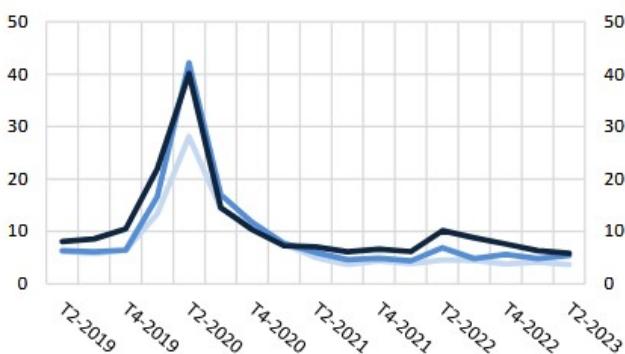
1. Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



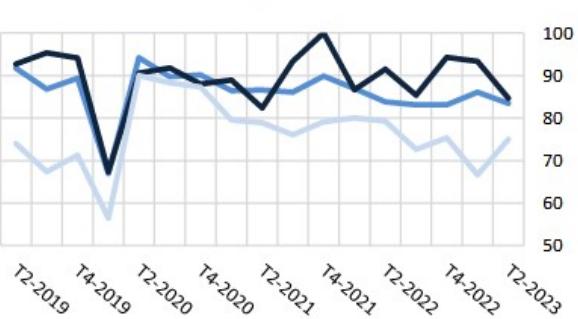
2. Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75%)



3. Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



4. Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75 %)



Données non corrigées des variations saisonnières, proportion d'entreprises en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment
Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE : 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 1 sur la figure ci-dessus) est stable au 2e trimestre 2023 pour les TPE, en légère augmentation pour les PME, et diminue pour les ETI à 24 % après 30 % au T1 2023. Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits demeurent très élevés : 87 % des TPE, 97 % des PME et 99 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (Cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 3) est stable à un niveau bas pour les TPE, les PME et les ETI. Le taux d'obtention pour ce type de crédit diminue pour les PME à 83 % (contre 86 % au T1 2023), et dans une proportion plus élevée pour les ETI à 85 % (contre 93 % au T1 2023). Il augmente toutefois à 75 % pour les TPE, ces dernières bénéficiant d'un taux d'obtention plus élevé en moyenne qu'avant la crise Covid.

Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir,

Ecrit par le 18 décembre 2025

souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année. Les demandes augmentent d'un point pour les PME (Petites et moyennes entreprises) comme pour les ETI : ainsi, 34 % des PME et 46 % des ETI ont fait une demande au cours des 12 derniers mois. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièvement ou à plus de 75 %), dans 95 % des cas pour les PME et les ETI. 53 % des PME ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, soit 1 point de moins qu'au trimestre précédent. 62 % des ETI ont tiré sur leurs lignes de crédit, ce qui représente également d'une diminution d'un point par rapport au 1er trimestre 2023.

Obtention de nouveaux crédits d'équipement

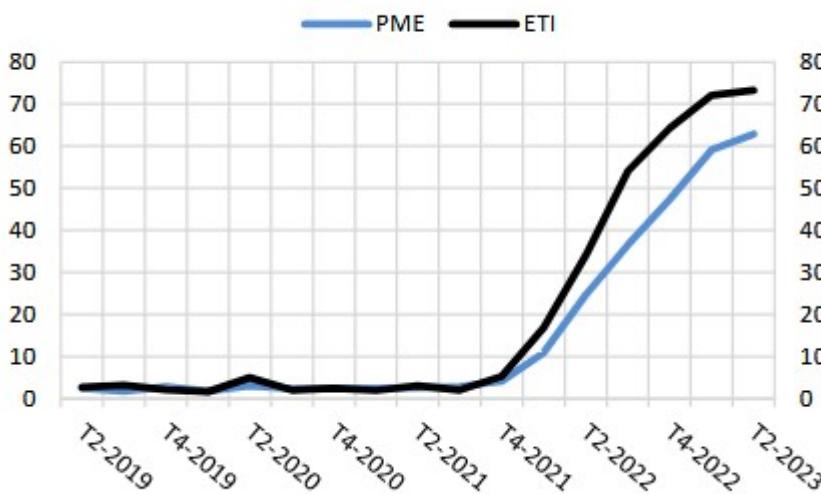
Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé pour toutes les tailles d'entreprises : 89 % des TPE, 94 % des PME et 96 % des ETI ayant sollicité ce type de crédit l'ont obtenu (entièvement ou à plus de 75 %).

L'évolution du taux de crédit

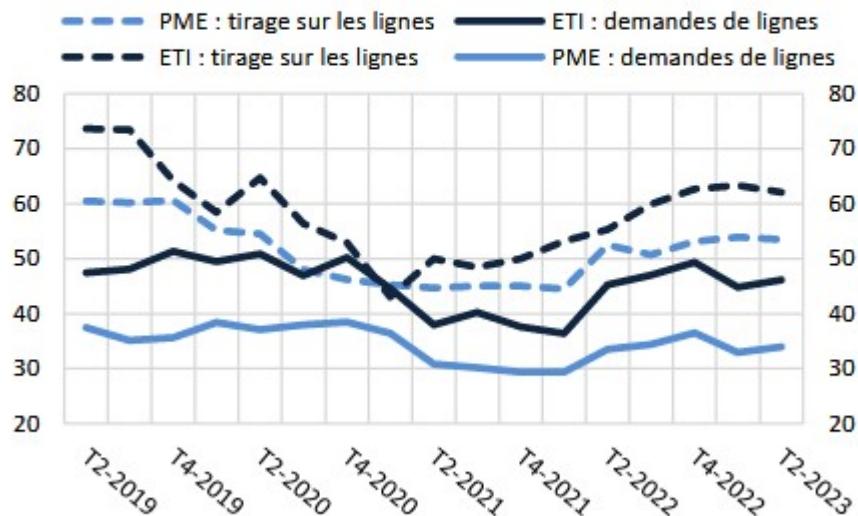
Au 2e trimestre 2023, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût global du crédit par rapport à leurs précédentes demandes de crédit continue d'augmenter, toutefois avec une moindre ampleur qu'aux trimestres passés. Près de 63 % des PME et 73 % des ETI rapportent une hausse du coût du crédit obtenu par rapport à leurs précédentes demandes.

Proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit (en %)

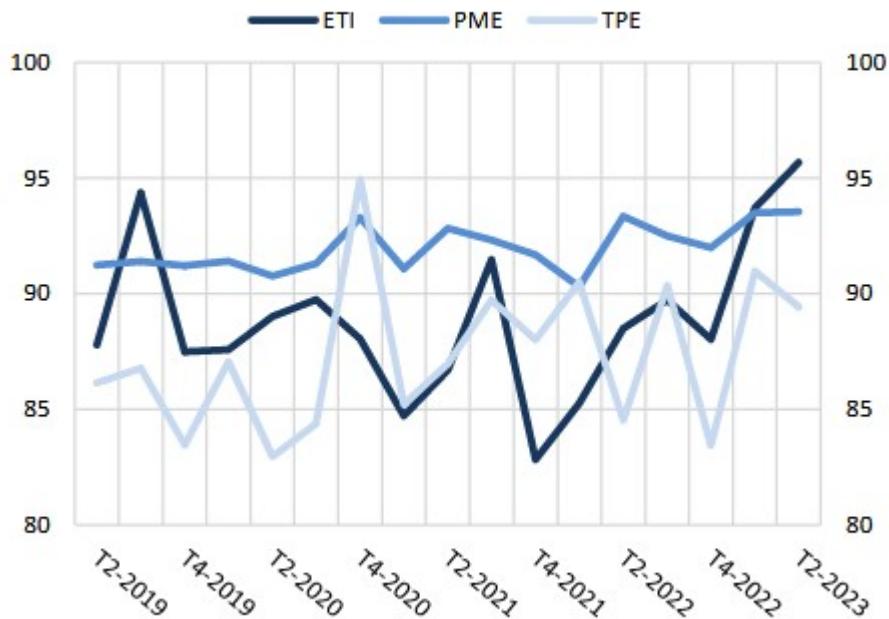


Ecrit par le 18 décembre 2025

Proportion d'entreprises ayant fait une demande de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en %) et proportion d'entreprises ayant tiré sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne)



Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipement en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



Ecrit par le 18 décembre 2025

MH

Attention aux arnaques téléphoniques aux faux agents de la Banque de France



La Banque de France alerte le public sur des tentatives d'escroqueries téléphoniques utilisant frauduleusement son nom et son numéro de téléphone.

Les escrocs prétendent appartenir au personnel de la Banque de France (souvent le service des fraudes) et demandent aux personnes contactées d'annuler des opérations prétendument frauduleuses en se connectant à leur espace personnel de leur banque. En réalité, les personnes procèdent à la validation d'opérations au profit des escrocs. Ces escrocs sont d'autant plus crédibles qu'ils parviennent à afficher, sur l'écran du téléphone de la personne contactée, le véritable numéro de la Banque de France et qu'ils

Ecrit par le 18 décembre 2025

détiennent des informations personnelles de leur victime, notamment ses coordonnées bancaires.

« La Banque de France ne sollicite jamais la communication de coordonnées bancaires, d'informations personnelles ou la validation/annulation d'une opération bancaire. »

Que faire si vous êtes victime ?

1. Contactez votre banque ! Signalez-lui rapidement les opérations frauduleuses, au plus tard dans les 13 mois de la date du débit. Ce délai est plus court* lorsque l'établissement du bénéficiaire du paiement se situe en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen. Pour rappel : votre banque doit rembourser la somme débitée. En cas de désaccord, la charge de la preuve appartient à la banque. Pour refuser de vous rembourser, la banque doit démontrer que vous avez été particulièrement négligent dans la conservation de vos données bancaires.

2. Déposez plainte : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

3. Enfin, vous pouvez contacter INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h30) et/ou faire un signalement sur www.internet-signalement.gouv.fr.

L.G.

* *Le délai est alors ramené à 70 jours (le contrat carte peut prévoir un délai plus long, ne pouvant dépasser 120 jours).*

Matinale de la création, vivez la vie d'un entrepreneur à partir d'un jeu d'analyse financière

Ecrit par le 18 décembre 2025



La [CCI de Vaucluse](#) vous propose de participer le jeudi 25 mai de 9h30 à 11h à son atelier, animé par la banque de France.

L'objectif

L'objectif de cet atelier est d'expérimenter le quotidien d'un entrepreneur pour comprendre l'importance de la gestion financière et les impacts d'évènements sur la vie de l'entreprise.

Le programme

L'évènement commencera avec une introduction, suivie d'un jeu de plateau pédagogique innovant et ludique qui permettra d'appréhender les principaux indicateurs financiers d'une entreprise. Finalement l'atelier sera conclu et les participants pourront poser des questions.

J.G

Infos pratiques

Inscription gratuite, mais obligatoire. 9h30-11h. Vendredi 25 mai. 04 90 14 87 00.

Ecrit par le 18 décembre 2025

Banque de France : les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise se maintiennent à 3% à l'horizon 3-5 ans



L'enquête trimestrielle de la Banque de France sur les anticipations d'inflation a été menée du 28 novembre au 5 décembre. Au quatrième trimestre 2022, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 6,5% soit un peu au-dessus de l'IPC mesuré par l'Insee pour novembre (6,2%). Leurs anticipations à un an s'établissent à 6% et celles à moyen terme - horizon 3 à 5 ans - sont nettement moins élevées à 3%.

Au quatrième trimestre 2022, les médianes de l'inflation perçue et celle anticipée à un an progressent, respectivement de 0,5 point de pourcentage (pp) et de 1 pp sur un trimestre. A moyen terme (3-5 ans) la médiane est stable depuis 3 trimestres. Les réponses prévoyant les taux d'inflation à 3-5 ans les plus élevées diminuent au quatrième trimestre.

Ecrit par le 18 décembre 2025

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022
Inflation perçue	3,5	5,0	6,0	6,5
Inflation anticipée à 1 an	4,0	5,0	5,0	6,0
Inflation anticipée à 3-5 ans	2,5	3,0	3,0	3,0

Taux annuel d'inflation perçu et anticipé par les entreprises (médiane en %).

Evolution de la perception et des anticipations du taux annuel d'inflation (médianes en %).

Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%).

Alors que les chefs d'entreprise prévoient une progression des prix à la consommation de 6% au cours des 12 prochains mois, ils anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 4% sur la même période. Cette anticipation est stable par rapport au trimestre précédent.

Evolution de l'anticipation à 1 an des salaires de base (médiane en %).

Enquête menée du 28 novembre au 5 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise.

Le directeur de la Banque de France à la rencontre des entreprises d'Agroparc

Ecrit par le 18 décembre 2025



Jeudi 7 avril, le directeur départemental de la Banque de France Vaucluse, [Gilles Duquénoin](#) arrivé au poste en 2021, animera un petit déjeuner thématique organisé par [l'association Agroparc](#), au sein même des locaux de l'association de la zone d'activités avignonnaise .

Agroparc invite ses entreprises à venir échanger durant 2h autour de la conjoncture économique actuelle, l'accompagnement des entreprises avec un focus particulier sur les les possibilités de restructuration du PGE (Prêt garanti par l'Etat) ainsi que de la nouvelle échelle de cotation de la Banque de France.

Jeudi 07 avril. 8h à 10h. Association Agroparc. 120, Rue Jean-Dausset, Bâtiment Technicité. Avignon. Inscriptions et informations services@agroparc.com

Ecrit par le 18 décembre 2025

Carpensud : des experts pour informer les entreprises

L'association d'entreprises [Carpensud](#) propose demain une conférence 'Fiscale et sociétale'. Organisée en partenariat avec [La Provence créative](#) cette soirée entrepreneuriale permettra à des experts d'informer les entreprises sur leurs droits et sur les nouvelles réformes (CFE, Smic, contrats de travail...).

Ce rendez-vous, qui se déroulera au Pôle Atlas (le pôle tête et cou situé à côté de l'hôpital de Carpentras), sera notamment animé par le cabinet [Affexio](#), experts comptables et avocat en droit du travail, ainsi que par [Gilles Duquenois](#), directeur de la banque de France en Vaucluse, et Sylvie Pepe de Pôle emploi Carpentras.

Une centaine de chefs d'entreprises sont attendus lors de cet événement où il est possible de s'inscrire sur le lien suivant :
<https://www.helloasso.com/associations/carpensud/evenements/conference-fiscale-et-societale>

Jeudi 24 février. A 18h30. Pôle Atlas. 1 111, avenue Jean-Henri Fabre. Carpentras. 04 90 67 27 00 ou 06 12 06 49 73. s.montmasson@carpensud.com. www.carpensud.com

Banque de France d'Avignon : un 'Rendez-vous de l'Epargne' sous forme de webinaire

Ecrit par le 18 décembre 2025



La Banque de France d'Avignon organise mercredi 30 septembre un 'Rendez-vous de l'Epargne' en ligne destiné à fournir aux épargnants conseils et astuces avant d'investir.

Performance, risque, liquidité, diversification... Sous forme de visioconférence, Michel Raoult, directeur départemental de la Banque de France du Vaucluse, Nicolas Resseguier et Cyrille Stevant, chargés de mission, invitent tous ceux souhaitant se constituer une épargne de précaution ou ayant la volonté d'investir à plus long terme et mieux comprendre le paysage de l'offre de produits d'épargne.

Mercredi 30 septembre. 18h. [Inscription ici](#)

Bilan 2019 : entre stabilisation et croissance

Ecrit par le 18 décembre 2025

modérée pour les entreprises de Paca

Comme tous les ans, la Banque de France vient de dévoiler les résultats de l'enquête menée auprès d'un panel de 1 500 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les résultats de l'étude confirment une croissance qualifiée de modérée pour l'économie régionale en 2019.

■ Le secteur de l'industrie stagne

Dans un environnement international plus instable qui a pesé sur la demande finale, l'activité dans l'industrie n'évolue pas. Les entreprises font état d'une stabilité globale de leurs chiffres d'affaires, soutenue en grande partie par la demande nationale tandis que les exportations sont en repli. Les dépenses d'investissement sont en baisse (-6,2%) et concernent majoritairement des opérations de modernisation d'équipements. Les effectifs n'enregistrent pas d'évolution. L'emploi affiche une légère baisse en 2019 (-0,1%) bien qu'une progression soit anticipée pour 2020 (+1,1 %).

■ Les services restent le moteur de l'économie régionale

Le secteur, représentant le plus grand nombre d'entreprises de la région Paca, enregistre une croissance de +2,8% dans la globalité des filières malgré un rythme plus faible que les années précédentes. Les dépenses d'investissement connaissent une hausse de +7,1% notamment dans les activités de transport (+19%).

Une tendance qui devrait se poursuivre cette année tout comme l'activité globale du secteur. Si le niveau des transactions a pu être perturbé par les mouvements sociaux, le secteur des services reste cependant le moteur de l'économie régionale.

■ La construction en croissance

Dans ce secteur, le bâtiment est en croissance continue depuis 2015. La production connaît une hausse de 5,1% (contre 2,8% en 2018). Une pause a été marquée en 2019 dans les investissements réalisés (+0,3%). Peu de recrutements du côté de l'emploi (+0,1%), un secteur marqué par les difficultés rencontrées par les entreprises à recruter du personnel qualifié.

■ Perspectives 2020

Pour cette année, les chefs d'entreprise anticipent un rebond de l'activité avec une croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs de l'industrie (+2,9%) et des services marchands (+5,2%), alors que la



Ecrit par le 18 décembre 2025

production dans le secteur de la construction devrait s'éroder (-0,2%). Les dépenses d'investissement sont orientées à la hausse dans l'industrie (+8,5%), dans les services marchands (+5%) tandis qu'un repli est observé dans la construction (-3,8%). Quant à l'emploi, il devrait progresser dans les services (+2,8%) et l'industrie (+1,2%). En revanche, il pourrait afficher un léger recul dans la construction (-0,8%).